



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musique

Question écrite n° 111113

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la question des salles de concert de musique dans notre pays. Notre pays a du retard dans ce domaine par rapport à nos voisins européens et américains, qui disposent de salles de concert adaptées aux besoins de notre époque pour les différents styles, et notamment pour la musique classique. Il souhaite savoir où en est l'engagement de l'État pour la création de nouvelles salles de concert plus spécifiquement dédiées à la musique classique à Paris et en province.

Texte de la réponse

Le soutien des collectivités publiques aux orchestres et aux ensembles musicaux constitue l'un des atouts de la vie artistique et culturelle de notre pays. En complément des initiatives prises antérieurement dans le domaine des musiques amplifiées à travers le programme des « Zéniths », l'État soutient les efforts des collectivités territoriales pour renforcer cette situation. La réalisation récente d'un auditorium au sein de la Maison de la culture de Grenoble, la construction en cours d'une grande salle destinée à la musique à Poitiers, les opérations menées à Aix-en-Provence et à Bordeaux, le projet de construction d'un grand auditorium à Paris, sont des exemples d'une orientation qu'il faut faire en sorte de développer. L'État est donc disposé à étudier, en lien avec les collectivités territoriales concernées, de nouveaux projets de salles de concert, chaque fois que le besoin en aura été identifié et que les conditions de leur fonctionnement ultérieur en auront été suffisamment précisées. Dans ce cadre, la priorité sera donnée aux équipements qui par leur conception et leur inscription sur un territoire sont de nature à favoriser le rapprochement entre la diffusion de la musique, l'enseignement et la pratique.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111113

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12317

Réponse publiée le : 13 février 2007, page 1562